



Garde des enfants : une reponse svp!!

Par **nadine1900**, le **30/10/2009** à **12:08**

Bonjour,

ma fille est séparée de son compagnon depuis 5 mois , elle a la garde des enfants qui sont agés de 7 et 5 ans....le père de ces enfants en a la garde un week end sur deux...et une semaine pendant les vacances scolaire..

celui ci est souvent en arrêt maladie,et selon ses dires, pour depression , il dit également être suivi par un psychiatre....

je sais que lorsque les enfants sont chez leur père,qu' il ne leur prépare pas de repas , les petits se servent directement dans le frigo ,qu'ils sont couchés sans être lavés , il n'appelle pas le medecin lorqu'ils sont malades.....et j'en passe.....

je suis la grand mère des enfants et je m'inquiète très fortement pour les petits.

est il possible qu'une enquête sociale sit effectuée vis a vis de ce monsieur? ou faut il s'adresser? peut être qu'une assistante sociale pourrait eventuellement pendre ma demande en charge?

MERCI POUR VOTRE REPONSE